

CRÉATION DE VALEUR ET EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN SUISSE



Étude mandatée par l'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse (vips)

Résumé

Zurich, 30 mai 2006

1525A_SUMMARY_F.DOC

INFRAS

GERECHTIGKEITSGASSE 20
POSTFACH
CH-8039 ZÜRICH
t +41 1 205 95 95
f +41 1 205 95 99
ZUERICH@INFRAS.CH

MÜHLEMATTSTRASSE 45
CH-3007 BERN

WWW.INFRAS.CH

RÉSUMÉ

OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUE

Quelle est l'importance économique du domaine de la santé en Suisse ? Il est possible d'aborder cette question sous différents angles. La présente étude entend montrer dans quelle mesure la production des prestations de santé contribue à l'économie suisse, en répondant aux questions suivantes :

- › Quelle est la part du produit intérieur brut (PIB) et de l'emploi global liée directement ou indirectement à la production des prestations du domaine de la santé ?
- › Quelles sont les principales branches sous-traitantes du domaine de la santé ?
- › Quelles branches du domaine de la santé sont particulièrement créatrices d'emplois ?
- › Quelles branches du domaine de la santé ont une importance particulière pour les exportations suisses ?

Répondre à ces questions devrait permettre d'étayer les débats sur la politique de santé en Suisse. Il s'agit pour une fois de faire la part belle non plus aux coûts du domaine de la santé dont il est si souvent question, mais à leur pendant, à savoir la création de valeur et l'emploi.

DÉFINITIONS ET DONNÉES

Cette analyse repose sur une série de définitions et de distinctions, dont voici les principales :

Secteur de la santé et système de santé

Nous envisageons le domaine de la santé sous deux angles différents: la production et les dépenses.

- › La création de valeur et l'emploi qui dépendent de la **production** des prestations de santé représentent l'aspect économique du **secteur de la santé**. Dans cette perspective, nous nous concentrerons sur les activités de production des acteurs de la santé, y compris des fournisseurs de prestations médicales intermédiaires telles l'industrie pharmaceutique ou les techniques médicales. Dans les résultats concernant le secteur de la santé, l'industrie pharmaceutique et les techniques médicales apparaissent comme des acteurs de la santé à part entière avec le total de leur création de valeur et de leur emploi.

- › La création de valeur et l'emploi liés aux **dépenses** relatives aux prestations de santé en Suisse représentent l'aspect économique du **système de santé**. Dans une perspective des dépenses, notre attention se porte en premier lieu sur les acteurs de la santé ayant une relation directe avec les patient(e)s. Nous ne considérons l'industrie pharmaceutique et les techniques médicales que dans la mesure où elles fournissent des prestations intermédiaires à d'autres acteurs, p.ex. des hôpitaux ou des pharmacies. La création de valeur et l'emploi découlant de leurs activités forment ainsi une partie de l'effet indirect du système de santé suisse, au même titre qu'une entreprise fournissant des prestations intermédiaires non médicales (p.ex. services d'entretien pour un hôpital).

La principale différence réside dans le fait que du point de vue du secteur de la santé, les exportations des entreprises suisses, qui répondent à la demande des systèmes de santé étrangers, sont prises en compte.

Répercussions directes et indirectes

Nous faisons la distinction entre répercussions directes et répercussions indirectes :

- › Les effets **directs** comprennent la création de valeur et l'emploi directs résultant de la demande de prestations de santé et de la production de biens et services qui en découle. La création de valeur et l'emploi générés par exemple lors d'une opération de l'appendicite effectuée à l'hôpital entrent dans cette catégorie (prestations du personnel médical et soignant).
- › Les effets **indirects** recouvrent la création de valeur et l'emploi des entreprises qui fournissent des **prestations intermédiaires** aux entreprises de l'effet direct. Ces prestations intermédiaires peuvent provenir de différentes branches d'activité. On compte p.ex. parmi les effets indirects la fabrication d'aliments destinés aux cuisines des hôpitaux.

Il convient également de mentionner les effets **induits**, c'est-à-dire la création de valeur et l'emploi générés par la consommation des employés (et des entreprises) du domaine de la santé : ces derniers dépensent leurs revenus, ce qui engendre une demande de biens et services, qui entraîne elle-même création de valeur et emploi.

Notons qu'il n'existe de relation étroite de cause à effet qu'entre les effets directs et indirects et la production du domaine de la santé. Nous nous concentrerons donc sur ces deux types d'effets dans le présent résumé. Les résultats des effets induits figurent dans le rapport complet.

Création de valeur brute et emploi

La création de valeur brute et l'emploi sont utilisés comme indicateurs pour évaluer le poids économique du domaine de la santé :

- › La **création de valeur brute** est égale à la production brute (chiffre d'affaires) moins la consommation intermédiaire. Elle correspond, au sein d'une zone économique, à la prestation globale d'un secteur de l'économie ou d'une branche d'activité, et indique la contribution de ce secteur au PIB.
- › L'**emploi** est calculé en nombre d'équivalents plein temps (EPT), qui résultent du calcul suivant : volume de travail total divisé par le nombre d'heures effectuées normalement en moyenne annuelle dans la branche d'activité par poste à plein temps.

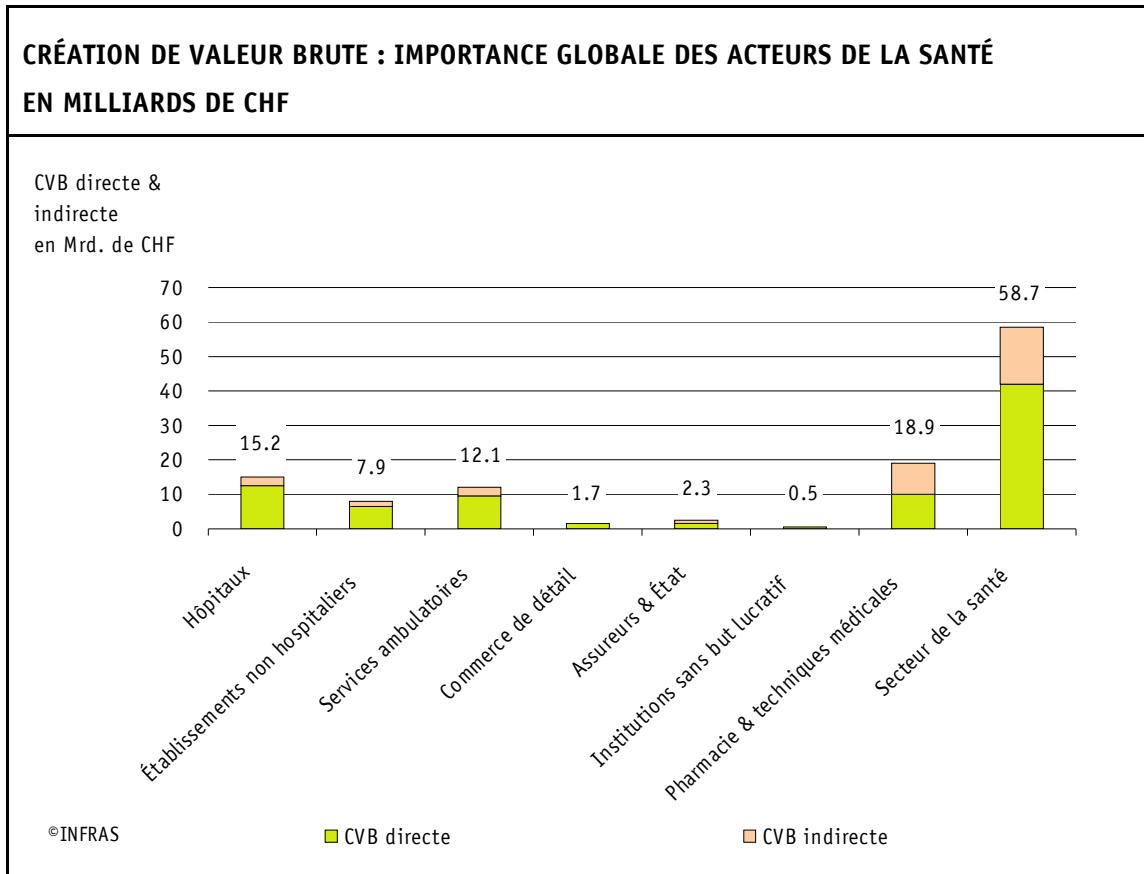
Procédure et données de référence

Pour calculer les effets directs et indirects, nous avons procédé comme suit :

1. Au cours d'une première étape, nous avons évalué les statistiques et les études existantes sur chaque branche d'activité du domaine de la santé et saisi les données de la production brute, de la structure de production et de l'emploi. Dans la mesure du possible, nous nous sommes appuyés sur des données primaires. Les données recueillies concernent l'année 2002, car il n'existe pas de données plus récentes pour les principales sources utilisées.
2. Parallèlement, nous avons réalisé des enquêtes auprès d'associations professionnelles et de quelques entreprises, afin de recueillir des renseignements sur leur structure de production.
3. Nous avons analysé les données saisies, que nous avons également soumises à un contrôle de plausibilité. Comme nous ne disposons pas de sources valables pour toutes ces indications, nous avons effectué des estimations complémentaires sur la base de statistiques et d'études existantes et mené des entretiens avec des experts.
4. Une fois saisies et contrôlées, ces données nous ont servi de base pour calculer les différents effets.

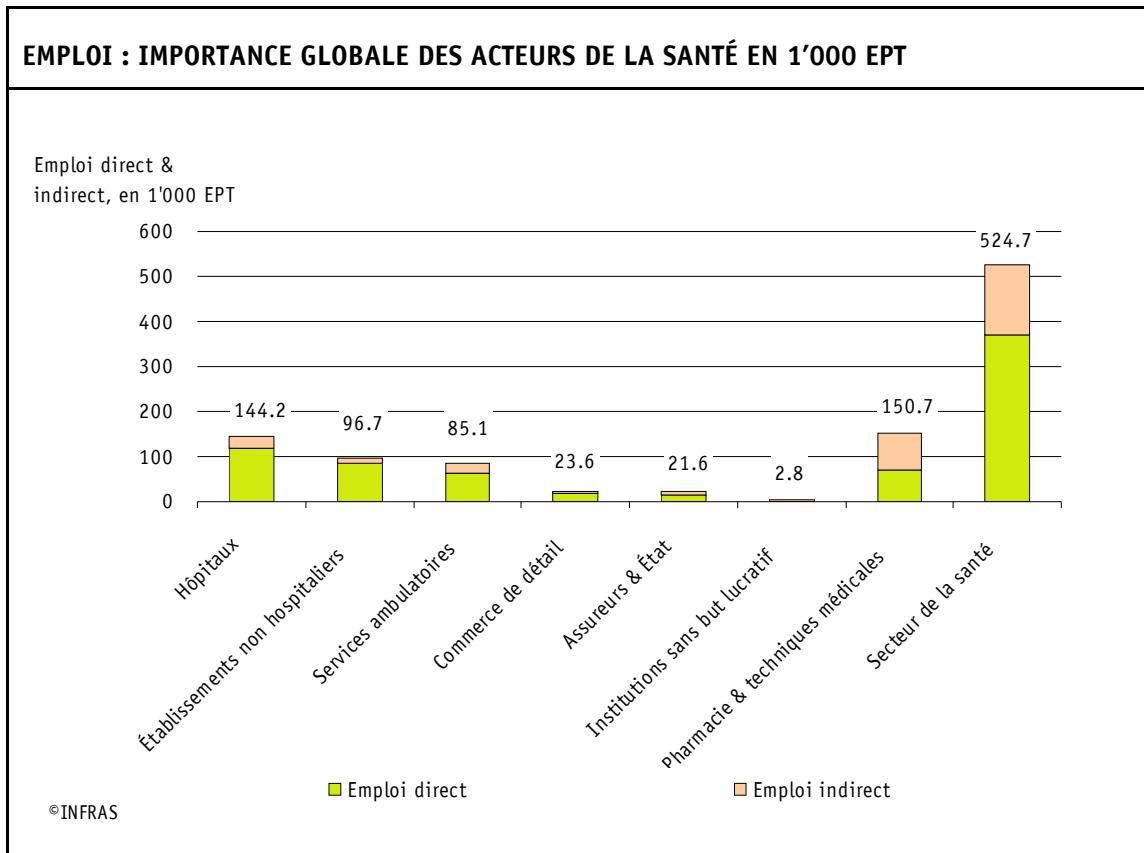
L'IMPORTANCE DU SECTEUR DE LA SANTÉ

La somme des effets directs et indirects sur la création de valeur et l'emploi illustre l'importance économique globale du secteur de la santé. En 2002, la création de valeur du secteur de la santé se monte à 59 milliards de CHF.



Graphique Z-1 CVB = création de valeur brute. En 2002, le secteur de la santé pèse globalement près de 59 milliards de CHF.

L'emploi lié à cette création de valeur est de 525'000 équivalents plein temps (EPT).

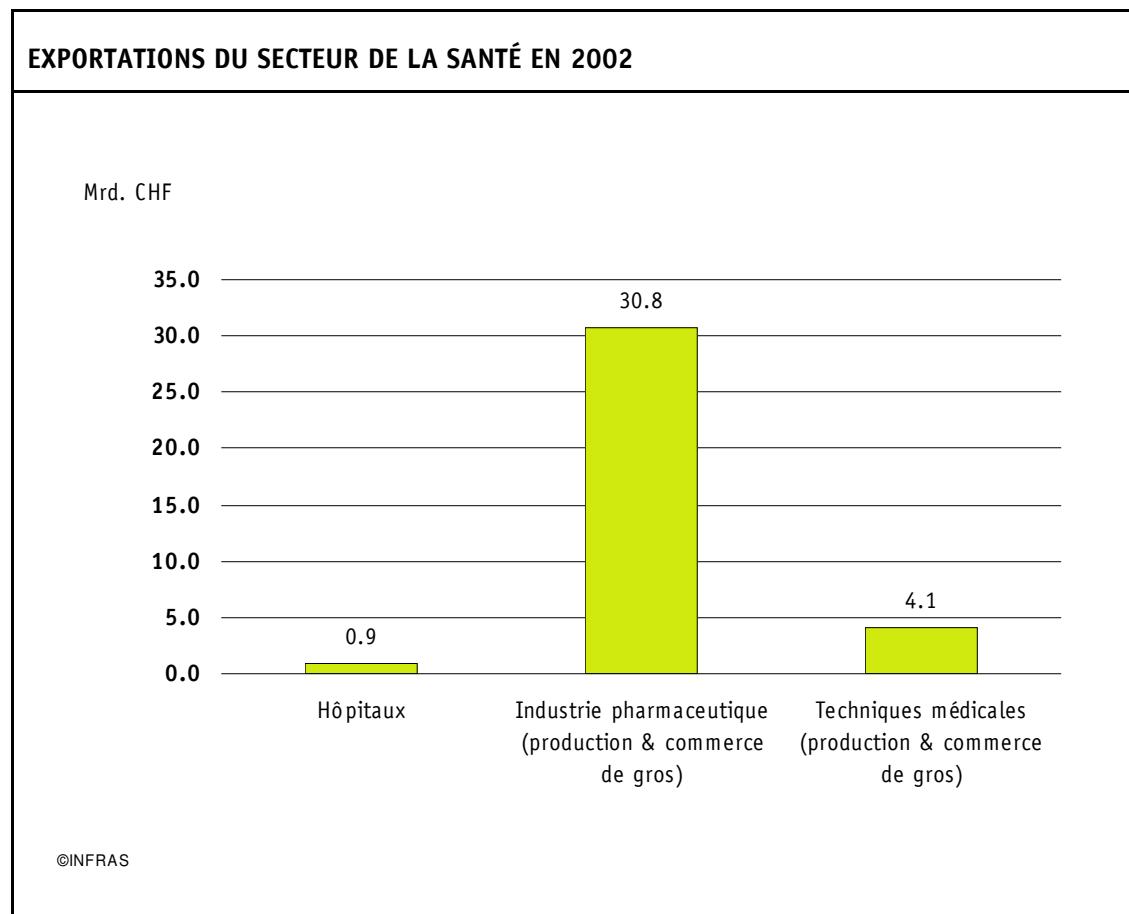


Graphique Z-2 EPT = équivalent plein temps. En 2002, le secteur de la santé représente près de 525'000 équivalents plein temps.

Cela correspond à environ 14% du PIB suisse et près de 17% de l'ensemble de l'emploi en Suisse. Si l'on considère individuellement les groupes d'acteurs, on s'aperçoit que l'industrie pharmaceutique et le secteur des techniques médicales (y compris le commerce de gros pour les produits pharmaceutiques et les techniques médicales) constituent la part principale du secteur de la santé, tant du point de vue de la création de valeur (19 milliards de CHF ou 32%) que de celui de l'emploi (151'000 EPT ou 29%). Ce résultat s'explique par les effets indirects relativement élevés (création de valeur et emploi) liés à l'industrie pharmaceutique et aux techniques médicales.

La valeur des exportations est également un indicateur essentiel pour évaluer le poids économique d'un secteur d'activité. Le secteur de la santé exporte des biens (médicaments, p. ex.) et des services (soins dentaires prodigués en Suisse à un patient domicilié à l'étranger, p. ex.). Le graphique Z-3 montre les exportations des acteurs de la santé en 2002. Le secteur pharmaceutique (fabricants et grossistes) exporte à hauteur d'environ 31

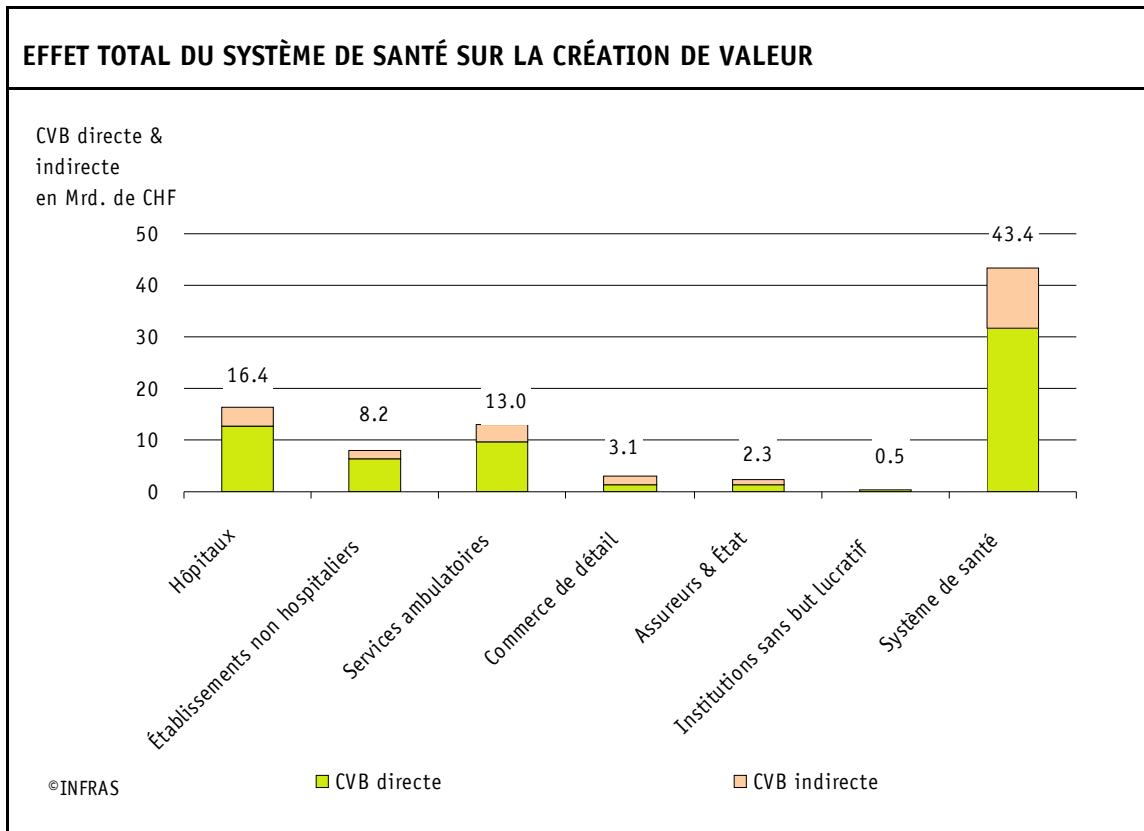
milliards de CHF, contre quelque 4 milliards de CHF pour le secteur des techniques médicales (également fabricants et grossistes) et près de 1 milliard de CHF pour les hôpitaux.



Graphique Z-3 Les données à disposition ne permettent pas de déterminer les exportations de tous les acteurs de la santé. L'industrie pharmaceutique et le commerce de gros de produits pharmaceutiques représentent la majeure partie des exportations du secteur de la santé avec 30,8 milliards de CHF en 2002.

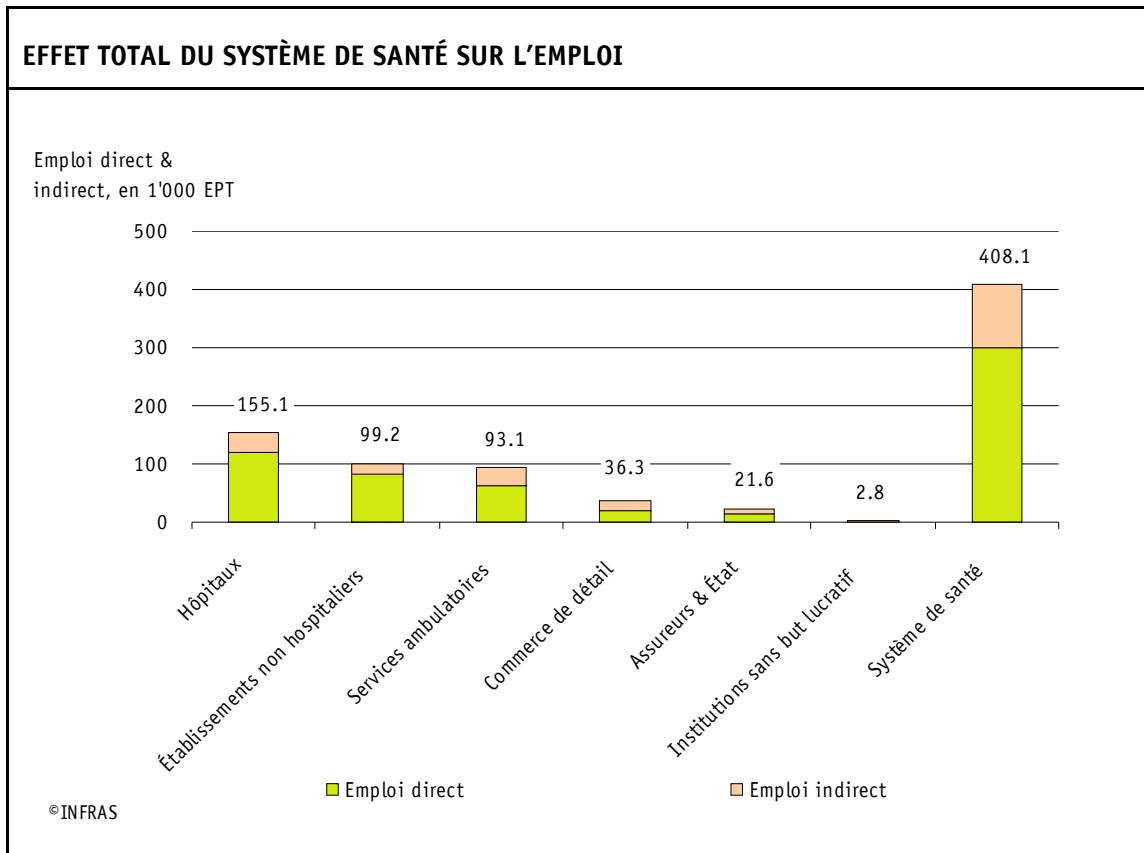
L'IMPORTANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

En 2002, la création de valeur issue des effets directs et indirects du système de santé était d'environ 43 milliards de CHF :



Graphique Z-4 CVB = création de valeur brute. Du point de vue de la création de valeur, le poids total du système de santé est de 43,4 milliards de CHF. La création de valeur des branches fournissant des prestations intermédiaires médicales (p.ex. industrie pharmaceutique) est comprise dans la création de valeur indirecte du système de santé.

L'effet sur l'emploi est de l'ordre de 408'000 équivalents plein temps (EPT) :



Graphique Z-5 EPT = équivalent plein temps. Nous estimons que les emplois créés directement ou indirectement par le système de santé s'élèvent à 408'100 équivalents plein temps. L'emploi des branches fournissant des prestations intermédiaires médicales (p.ex. industrie pharmaceutique) est compris dans l'emploi indirect du système de santé.

Cela correspond à environ 10% du PIB suisse et à près de 13% de l'ensemble de l'emploi en Suisse. Ces valeurs sont inférieures à celles du secteur de la santé, car le système de santé constitue un sous-ensemble de ce dernier. La création de valeur et l'emploi liés à l'exportation de marchandises médicales (médicaments, p. ex.) ne sont pas pris en compte dans l'analyse du système de santé.

CONCLUSIONS

Première étude complète sur le domaine de la santé en Suisse

La présente étude offre une vue d'ensemble de la structure propre au domaine de la santé et de ses ramifications. L'analyse réalisée est la première étude exhaustive sur la création de valeur et l'emploi résultant du domaine de la santé en Suisse.

Le secteur de la santé générateur d'une importante création de valeur et d'emplois

Le secteur de la santé génère une part essentielle du PIB. La création de valeur brute des effets directs est de 42 milliards de CHF, soit environ 10% du PIB. Si l'on prend en compte les prestations intermédiaires (effets indirects), ce chiffre passe même à près de 59 milliards de CHF. De même, le secteur de la santé joue un rôle prépondérant sur l'emploi. En effet, il est lié, directement et indirectement, à quelque 525'000 postes en équivalents plein temps, ce qui correspond à environ 17% de l'emploi global.

Productivité plutôt faible dans les branches à main-d'œuvre nombreuse

À l'exception de l'industrie pharmaceutique et des techniques médicales, toutes les branches du secteur de la santé affichent un rapport création de valeur/production supérieur à la moyenne. Ce rapport est l'expression de leurs besoins en main-d'œuvre élevés. Toutefois, en raison de la nombreuse main-d'œuvre qu'elles nécessitent, ces branches (hormis les services ambulatoires) n'atteignent qu'une productivité inférieure à la moyenne. À l'inverse, l'industrie pharmaceutique et les techniques médicales, qui nécessitent moins de main-d'œuvre mais sont fortement créatrices de valeur (absolue), affichent une productivité supérieure à la moyenne.

Forte orientation à l'exportation de l'industrie pharmaceutique et des techniques médicales

L'étude montre que les secteurs de la pharmacie et des techniques médicales exportent beaucoup. En effet, sur une production brute ou un chiffre d'affaires de 42 milliards de CHF au total, près de 35 milliards de CHF sont dévolus à l'exportation (commerce de gros inclus). On peut ainsi dire qu'environ 80% des employés de ces deux branches travaillent pour l'exportation.

Le secteur de la santé : un secteur au fort potentiel de croissance

Des analyses longitudinales montrent que l'industrie pharmaceutique a sensiblement progressé entre 2000 et 2004, affichant un taux de croissance annuel moyen de 12,7%. D'autres facteurs liés à la demande – changement des besoins de consommation résultant de l'évolution démographique, élargissement du catalogue d'approvisionnement de base et renforcement de la demande dû aux préférences individuelles – contribuent également à faire du secteur de la santé un secteur de croissance.

Les autres types d'utilité du secteur de la santé

La présente étude met l'accent sur l'importance économique du secteur de la santé. L'utilité du secteur de la santé va cependant au-delà des seuls effets sur la création de valeur et l'emploi observés dans les branches analysées. Il induit en réalité d'autres effets dont cette étude ne fait pas mention, notamment l'amélioration de la qualité de vie, l'augmentation de l'espérance de vie ou encore la hausse de la productivité du travail d'une économie.